

TABLE DES MATIÈRES

Numéros	Pages
Inhoudstafel	11
Table alphabétique	21
Zaakregister	27
Table des décisions citées	33

INTRODUCTION GÉNÉRALE

TITRE I L'OBJET, LES SOURCES ET LES MÉTHODES DU DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

CHAPITRE I L'OBJET DU DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

1.	L'objet du droit international privé.	41
2.	a) Un droit spécial.	41
3.	b) Un droit applicable aux personnes privées (physiques et morales).	41
4.	c) Un droit applicable aux relations internationales.	42
5.	Le domaine du droit international privé.	42

CHAPITRE II LES SOURCES DU DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

6.	La diversité des sources.	43
----	-----------------------------------	----

SECTION I Les sources internationales

7.	Généralités.	44
	§ 1. — <i>La coutume internationale et les principes généraux</i>	
8.	Une place négligeable.	44
	§ 2. — <i>La jurisprudence internationale</i>	
9.	Le rôle de la Cour internationale de justice.	45
	§ 3. — <i>Les usages du commerce international et la lex mercatoria</i>	
10.	La codification des usages et les principes généraux.	47

Numéros	Pages
<i>§ 4. — Les conventions internationales</i>	
11. Matières diverses.	47
12. L'exemple de l'état civil.	48
13. La matière des conflits de juridictions.	49
14. La matière des conflits de lois.	50
SECTION II	
Les sources régionales (Europe)	
<i>§ 1. — Dans le cadre du Conseil de l'Europe</i>	
15. Matières diverses.	51
16. L'impact de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.	51
<i>§ 2. — Au sein de l'Union européenne</i>	
17. Le fondement.	56
18. Les instruments de droit international privé européen.	59
19. La jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne.	65
20. La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.	66
SECTION III	
Les sources nationales	
21. L'importance des sources nationales : le Code DIP.	67
22. L'historique du Code DIP.	67
23. Les matières visées par le Code DIP.	68
24. La vocation subsidiaire du Code DIP.	70
SECTION IV	
La hiérarchie des normes	
25. La primauté du droit européen.	70
26. a) Le droit primaire.	70
27. b) Le droit dérivé.	73
28. Le conflit entre règlements.	74
29. Le conflit entre un règlement et une convention internationale.	75
30. Le conflit entre conventions internationales.	77
31. Le conflit entre un instrument international et le droit national.	78
<p style="text-align: center;">CHAPITRE III</p> <p style="text-align: center;">LES MÉTHODES DU DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ</p>	
32. La diversité des méthodes.	80
SECTION I	
Les règles matérielles	
33. Le recours aux règles matérielles particulières.	81
SECTION II	
La méthode conflictuelle	
34. Le mécanisme de la méthode conflictuelle.	82
35. L'existence d'une véritable compétition de lois.	84
36. L'incidence du droit européen.	85
37. Le bilatéralisme et l'unilatéralisme.	86

Numéros		Pages
38.	La règle de conflit neutre.....	87
39.	Les règles de conflit à finalité matérielle.....	88
40.	Les règlements de droit international privé européen.....	89
41.	La méthode de la reconnaissance.....	90

SECTION III

Les lois de police

42.	La notion de lois de police.....	92
43.	L'identification des lois de police.....	95
44.	La mise en œuvre des lois de police.....	99
45.	La référence aux lois de police du for et aux lois de police étrangères.....	101
46.	a) Les lois de police du for.....	101
47.	b) Les lois de police étrangères.....	101

TITRE II

LES RÈGLES GÉNÉRALES

CHAPITRE I

GÉNÉRALITÉS

48.	Le raisonnement de conflit.....	105
49.	La désignation d'un système plurilégislatif étranger.....	107
50.	a) La solution des conflits interpersonnels.....	108
51.	b) La solution des conflits interterritoriaux.....	109
52.	c) La référence à la loi nationale.....	109

CHAPITRE II

LA NOTION DE SITUATION INTERNATIONALE

53.	La référence à l'expression « situation internationale ».....	110
-----	---	-----

SECTION I

Définition

54.	La notion.....	111
55.	Les critères utilisés.....	113

SECTION II

Le cas particulier de l'Europe

56.	Le paradoxe identité/extranéité.....	113
57.	Les relations intra-communautaires et extra-communautaires.....	114

CHAPITRE III
L'IDENTIFICATION DE LA RÈGLE DE CONFLIT

SECTION I
La qualification

§ 1. — *La notion et l'objet de la qualification*

58.	La notion de qualification.	117
59.	Le conflit de qualification.	119
60.	La qualification autonome.	120
61.	L'objet de la qualification.	121

§ 2. — *Le classement dans l'une des catégories de rattachement*

62.	Les catégories de rattachement.	123
63.	L'opération de classement.	126
64.	Théories moniste ou dualiste.	126
65.	Le conflit des catégories.	128
66.	La « déformation » des catégories.	131
67.	La création d'une nouvelle catégorie de rattachement.	136
68.	La qualification en sous-ordre.	137

§ 3. — *La théorie de l'adaptation*

69.	La pluralité des règles de conflit.	138
70.	La conciliation des règles de conflit de lois.	139

§ 4. — *La technique de la substitution*

71.	La substitution d'autorités.	141
72.	La substitution des institutions.	141
73.	Le principe d'équivalence.	142

SECTION II
Les facteurs de rattachement

74.	La notion.	146
-----	--------------------	-----

§ 1. — *Le principe de proximité*

75.	La notion.	147
-----	--------------------	-----

§ 2. — *La résidence habituelle et le domicile*

76.	La résidence habituelle des personnes physiques.	149
77.	a) La notion de résidence habituelle.	150
78.	b) La résidence habituelle comme facteur de rattachement.	152
79.	Le domicile des personnes physiques.	153
80.	a) La notion de domicile.	154
81.	b) Le domicile comme facteur de rattachement.	155
82.	Le domicile et la résidence des personnes morales.	156

§ 3. — *La nationalité*

83.	La nationalité des personnes physiques.	
	a) La notion.	158
84.	b) La nationalité comme facteur de rattachement.	160
85.	La nationalité comme facteur de rattachement principal.	161

Numéros	Pages	
86.	La nationalité comme facteur de rattachement subsidiaire.	161
87.	La personne physique possède plusieurs nationalités.	162
88.	a) Le choix d'une nationalité en présence.	162
89.	b) La solution du conflit de nationalités.	164
90.	L'absence de toute nationalité.	167
91.	L'impossibilité de déterminer la nationalité.	168
92.	La nationalité des personnes morales.	168
<i>§ 4. — Le principe de l'autonomie de la volonté</i>		
93.	Le principe de l'autonomie de la volonté.	168
94.	a) La clause d'élection de for.	170
95.	b) La clause d'élection de la loi applicable.	172
96.	La validité substantielle de la clause d'élection.	177
97.	La validité formelle de la clause d'élection.	179
98.	Les effets des clauses d'élection.	180
<i>§ 5. — Le conflit mobile</i>		
A. — Définition et caractéristiques		
99.	Variabilité.	181
100.	Les méthodes de solution.	182
B. — La résidence habituelle et la nationalité des personnes physiques		
101.	Le « gel » de la concrétisation dans le temps de la résidence et de la nationalité.	183
102.	La concrétisation actuelle de la résidence et de la nationalité.	185
C. — Le domicile des personnes morales		
103.	La référence au critère de l'établissement principal.	186
104.	Le transfert de l'établissement principal.	186
105.	La référence au critère du siège statutaire.	188
D. — L'autonomie de la volonté		
106.	La fixation « spatio-temporelle » de la résidence habituelle et de la nationalité.	188
107.	Le système alternatif.	188
108.	La modification du choix de la loi applicable.	188
SECTION III		
Les techniques de rattachement		
109.	Le rattachement unique.	189
110.	Les rattachements multiples.	190
111.	a) Les rattachements en cascade.	190
112.	b) Les rattachements alternatifs.	192
113.	c) Le groupement des facteurs de rattachement.	194

Numéros

Pages

CHAPITRE IV
L'APPLICATION D'OFFICE DE LA RÈGLE DE CONFLIT

SECTION I

La règle de conflit de juridictions

114.	Le principe : application d'office des règles de conflit de juridictions.	194
115.	La mise en œuvre différenciée en fonction de la nature de la procédure.	195
116.	L'accord procédural des parties.	196
117.	L'incidence du droit européen.	196
118.	<i>a) Le Règlement Bruxelles Ibis.</i>	<i>196</i>
119.	<i>b) Les autres instruments européens.</i>	<i>199</i>
120.	La transposition de ces principes au notaire.	200

SECTION II

La règle de conflit de lois

121.	Le principe : application d'office par le juge.	200
122.	L'accord procédural des parties.	202
123.	L'incidence du droit européen.	204
124.	La transposition de ces principes au notaire.	206

CHAPITRE V
LA COORDINATION DES SYSTÈMES JURIDIQUES

SECTION I

Les questions préalables

125.	Généralités.	206
126.	Illustrations.	207
127.	L'actualité des questions préalables.	208
128.	Question préalable et qualification.	210
129.	Le rattachement des questions préalables.	211
130.	Le droit conventionnel et européen.	212
131.	<i>a) La loi applicable.</i>	<i>212</i>
132.	<i>b) La reconnaissance et l'exécution.</i>	<i>214</i>
133.	Conclusions.	214

SECTION II

Le renvoi

134.	Généralités.	216
135.	Admission du renvoi.	219
136.	Renvoi au premier degré.	221
137.	La pratique.	221
138.	Le rejet du renvoi dans les règlements européens.	223
139.	Le rejet du renvoi dans les conventions internationales.	225
140.	Le rejet de principe du renvoi dans le Code DIP.	226
141.	La capacité des personnes physiques.	227
142.	L'admission du renvoi dirigé (ou fonctionnel ou conditionnel).	228
143.	Les successions internationales.	228
144.	Les sociétés internationales.	230

Numéros	Pages
<p>CHAPITRE VI LA CONNAISSANCE DU DROIT ÉTRANGER</p>	
145.	231
<p>SECTION I Le contenu du droit étranger</p>	
146.	231
<p>SECTION II L'établissement du contenu du droit étranger</p>	
147.	234
148.	236
149.	237
150.	238
<p>SECTION III Le contrôle de la Cour de cassation</p>	
151.	238
152.	239
<p>SECTION IV Le contrôle de constitutionnalité et de conventionalité du droit étranger</p>	
153.	242
154.	243
<p>CHAPITRE VII LES MÉCANISMES « PERTURBATEURS » DE LA RÈGLE DE CONFLIT</p>	
<p>SECTION I L'ordre public international</p>	
155.	245
156.	246
157.	247
158.	248
<p>§ 1. — <i>Les sources</i></p>	
159.	249
<p>A. — Le droit européen et international</p>	
160.	250
161.	251
<p>B. — Le Code DIP</p>	
162.	252
163.	252
<p>§ 2. — <i>L'objet de l'ordre public international</i></p>	
164.	253
165.	256

Numéros	Pages
<i>§ 3. — La fonction de l'ordre public international</i>	
166.	Mécanisme perturbateur. 256
167.	Le rôle du ministère public. 256
<i>§ 4. — Les caractères de l'ordre public international</i>	
168.	Appréciation concrète. 257
169.	L'ordre public international positif. 258
170.	Actualité. 260
171.	L'ordre public de proximité. 263
172.	Le cas particulier des répudiations. 268
<i>§ 5. — Les effets de l'ordre public international</i>	
A. — Effets relatifs	
173.	<i>Lex fori</i> ou loi étrangère ? 275
B. — Effets atténués	
174.	Distinction entre la création d'un droit et ses effets. 277
SECTION II	
La fraude au système juridique	
175.	Généralités. 279
176.	Développement et diminution du recours à la théorie de la fraude à la loi. 283
177.	a) Les mariages de complaisance. 284
178.	b) La filiation des enfants issus d'un processus de gestation pour autrui. 286
<i>§ 1. — Les éléments constitutifs de la fraude à la loi</i>	
A. — L'élément matériel	
179.	L'utilisation volontaire de la règle de conflit. 290
180.	La modification artificielle de la situation internationale. 290
181.	La concurrence des rattachements. 291
B. — L'élément intentionnel	
182.	La notion d'intention frauduleuse. 291
183.	La preuve. 292
<i>§ 2. — La sanction</i>	
A. — La fraude aux conflits de juridictions	
184.	Fraude à la compétence judiciaire. 293
185.	Fraude au jugement. 293
B. — La fraude à la loi normalement désignée	
186.	L'inefficacité de la manœuvre frauduleuse. 294
187.	La nature de la loi fraudée : <i>lex fori</i> et loi étrangère. 295
<i>§ 3. — La confusion des concepts : l'abus de droit</i>	
188.	Le <i>forum shopping</i> 295
189.	L'abus de droit. 296
190.	Le critère de proportionnalité. 297
191.	La sanction : le refus d'exercer sa compétence. 297

Numéros	Pages
192. Le transfert de compétence judiciaire : la règle <i>Prior tempore</i>	298
193. L'injonction judiciaire internationale.	298
SECTION III	
La clause d'exception	
194. Généralités.	299
195. Les conflits de juridictions.	299
196. Les conflits de lois.	301
197. Le mécanisme des clauses d'exception et l'ordre public international.	301
198. Le mécanisme de la clause d'exception et la théorie du renvoi.	302
§ 1. — <i>Les limites du champ d'application</i>	
199. L'autonomie de la volonté.	303
200. Les règles alternatives et les lois de police.	303
201. Le principe de proximité.	303
202. Le principe de souveraineté.	304
§ 2. — <i>Le caractère général ou spécial</i>	
203. Le caractère général.	305
204. Le caractère spécial.	306
205. Les clauses spéciales dites « fermées ».	307
206. Les clauses spéciales dites « ouvertes ».	310
§ 3. — <i>Les liens les plus étroits</i>	
207. La démonstration des liens les plus étroits.	312
§ 4. — <i>L'application d'office de la clause</i>	
208. Le rôle des juridictions de fond.	314
209. Le contrôle par la Cour de cassation.	314
Bibliographie sélective	317